

Image



Résumé

Face aux incendies d'une ampleur exceptionnelle qui touchent actuellement plusieurs régions françaises, notamment la Gironde, la Ville du Plessis-Bouchard tient à exprimer toute sa solidarité envers les habitants sinistrés, les élus locaux, les sapeurs-pompiers, les forces de sécurité, les bénévoles ainsi que l'ensemble des équipes mobilisées sur le terrain.

Body

Afin de témoigner concrètement de cet engagement, Monsieur le Maire, Régis Pain, proposera au prochain Conseil municipal le vote d'une aide exceptionnelle en faveur des territoires touchés.

Parce que la solidarité est l'affaire de tous, chacun peut également apporter son soutien aux victimes. Afin de garantir que les dons bénéficient directement aux personnes qui en ont besoin, il est recommandé de privilégier les cagnottes et collectes officielles, vérifiées et sécurisées.

Comment soutenir les actions de solidarité ?

Les dons peuvent être effectués auprès des associations suivantes :

- **OnParticipe** : <https://onparticipe.fr/c/sVeUmP47>
- **Fondation de France** : <https://www.fondationdefrance.org>
- **Secours populaire français** : <https://www.secourspopulaire.fr>
- **Secours Catholique** : <https://www.secours-catholique.org>
- **Protection Civile** : <https://www.protection-civile.org>
- **Croix-Rouge française** : <https://www.croix-rouge.fr>

Chaque contribution, quel que soit son montant, permet de financer les opérations d'urgence, l'accueil des personnes évacuées, l'accompagnement des familles sinistrées ainsi que les actions de reconstruction.

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
-